Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

La Revue Canadienne publicun Album littésire et musicul, paraissant tous les mois, par li-vaisons de 32 pages de matières littéraires et 4

Pages de musique. Les douze livraisons de l'année Soutiennenti matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE: A Montreal, AUX BUREAUX No. 15,

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

Education.

Industrie '

Progrès.

PARAISSANT LES Mardi et Vendted

PRIX DES ANNONCES.
Sixlignes et au-dessous, première insertion.
Dixlignes et au-dessous, première insertion.

Au-dessus parlignes.

Au-dessus parlignes.

Touteinsertion subsequente, le quart du prix

(Affranchir les lettres.) 3s-4d.

feuilleton de la Revue Canadienne.

CONSIDÉRATIONS Sur notre système d'Education Populaire, sur l'éducation en général et les moyens

législatifs d'y pourvoir. LU DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE MONT-RÉAL, LE 19 FEVRIER 1848, PAR ETIENNE PARENT, ECUYER.

(Suite et fin.)

Sans entrer dans tous les détails d'une lei Propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, on attend de moi, sans doute, quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

10. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération; pour former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étousser toute opposition sérieuse à l'éducation, et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante. Au bout de ce temps, l'autorité centrale cesserait d'être suprême, pour reprendre le rôle de simple surveillance ou de direction, comme c'est le cas aujourd'hui. En attendant même, il serait entendu que, dans les localités où l'on rencontrerait toute la bonne volonté, toute la co-opération désirable, l'autorité du bureau central ne serait que nominale, et qu'on Prendrait les moyens, chose facile à faire, de n'agir en tout et partout que d'après l'opinion et les désirs des habitants.

Ce bureau central je le composerais, sauf meilleur avis, du Surintendant de l'Education, qui le présiderait, et de quelques officiers des départements civils en état d'assister le surintendant dans sa tâche importante, et à qui, à cet effet, on permettrait de dérober quelques neures par semaine aux affaires de leurs propres bureaux. J'y joindrais un ministre de chacune des principales communions chrétiennes, résidant au siege du gouvernement. Et afin d'em-Pêcher l'esprit de secte de troubler les opérations du bureau, j'exigerais une majorité des deux tiers des meinbres présents, en cas de division, pour rendre les délibérations exécutoires, avec en sus appel au gouverneur en conseil de la Part de la minorité, si elle voulait exercer ce droit. On pourrait, si l'on veut, diviser le bureau en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Les services de tous les membres du bureau, a l'exception du président, seraient gratuits.

Les commissaires locaux seraient au nombre de trois ou de cinq, selon l'étendue ou la population des lieux. On leur allouerait un secrétaire avec une modique rétribution. On pourrait en faire un objet d'encouragement pour un des instituteurs les plus méritants de l'endroit. On laisserait a ces commissaires tous les pouvoirs favorables, par exemple l'exemption des pauvres des charges imposées par la loi, la distribution des secours et des récompenses; en un mot tout ce qui pourrait tendre à populariser les

gents locaux de la loi. Le ministre de la congrégation religieuse la plus nombreuse de l'endroit serait de droit, s'il consentait à agir, membre et président de la

20. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'Exécutif.

Ce point s'explique de lui-même. Ce que les autorités éducationnelles locales font aujourd'hui, la législature et l'exécutif le feront directement, ou par des agents désignés par eux, autres cependant que les commissaires d'école. La legislature décrètera le prélèvement de la somme voulue d'après le mode progressif; et Pexécutif sera chargé de régler l'échelle d'après laquelle l'impot sera prélevé, eu égard aux circonstances de chaque section du pays; car on sent qu'elle ne saurait être la mêine partout, altendu que la population ne aust pas toujours et partout la valeur des biens fonds. Or comme pallocation législative se répartit à raison de la population, il s'en suit que certaines localités auront à payer les unes plus, les autres moins, en égard à la valeur des propriétés qui s'y trou-

vent comprises. Une fois la répartition faite, ce ne seront plus les commissaires locaux qui encourront l'odieux des poursuites à intenter, mais ce sera l'exécutif lui-même par l'agence des officiers en loi de la couronne, ou de leurs délégués : ces poursuites te feront au nom de la reine. Outre l'avantage d'éloigner l'odieux des commissaires d'école, ce node de poursuites préparées avec soin sous la responsabilité des officiers en loi, aura celui de prévenir toutes ces irrégularités et causes de hulité, dont les poursuites des commissaires ont. été si souvent entachées sous le système actuel, an grand détriment de la cause de l'éducation elle-même,

30. Traitement des instituteurs réglé par la

Quand je parle de régler le traitement des

législature statuera, en termes généraux, qu'il génie humain tous les magnifiques développen'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, eu égard aux lieux et aux circonstances; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £40 ou £50 par an. Il en est d'autres, où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins; car ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

C'est une vérité, je pense, qu'il suffit d'énon-

cer; elle frappera, elle a déjà frappé tout le monde. Mais, dira-t-on, vous vous exposez à voir nombre d'instituteurs payés plus qu'ils ne valent, ou à voir fermer la plupart des écoles, car vous ne pourrez trouver un nombre suffisant d'instituteurs capables. A cela, je répondrai, d'abord, qu'on exagère beaucoup notre pénurie en fait d'hommes capables de faire de bons instituteurs, et disposés à embrasser la carrière de l'enseignement; ce sont moins les bons maîtres qui manquent, que les bonnes écoles. Qu'on m'en cite une seule offrant une rétribution approchant de celle que je demande, et à l'appel de laquelle il n'a pas été promptement répondu. Eh! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la plupart saisant à mon avis, plus de mal que de bien à l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dixaine de l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse, des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui fe-ront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en renover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. Si mieux inspirés, nous eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il n'aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne s'apercevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de la loi ? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits? Qu'on me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au sanatisme en certains endroits. Cependant, outre les contributions locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation primaire, depuis 1841, au-dela de £100,000. Qu'avons-nous à présenter pour cette somme, avec laquelle seule nous aurions pu maintenir 4 à 500 bonnes écoles, qui à l'heure qu'il est, à raison de 30 élèves chacune seulement, seraient en état de verser au sein de la société, chaque année, 12 à 15,-000 jeunes gens avec une bonne et solide éducation? Ajoutez à cela les contributions locales rable. Sur ce pied-là il ne faudrait pas un temps bien long pour régénérer notre population. On n'instruirait pas tout le monde, il est vrai; mais en fait d'instruction populaire, on fait ce que l'on

Un jour viendra je l'espère, où les citoyens et les gouvernements sentiront que leur premier devoir est de procurer le pain de l'intelligence aux générations croissantes, sans distinction, sans avantage ni prédilection pour aucune classe; ce qui ne veut pas dire qu'il faut donner la même instruction à tous, mais seulement procurer à chacun celle qui lui conviendra le mieux, dans son intérêt comme dans celui de la société. Oui, je l'espère, les peuples un jour mettront leur orgueil à montrer non plus des édifices et des monuments de luxe, mais des générations entières de beaux enfants façonnés à devenir de bons, d'utiles, de grands citoyens. N'allez pas croire, cependant, que je dédaigne les beaux arts: au contraire, le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos hommages; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intelligence humaine. Et cela, bien loin de nuire aux arts, ne sera que leur préparer un triomphe plus assuré, plus éclatant, en créant des peuples capables d'apprécier leurs œuvres. La verve, l'émulation de vos artistes, au lieu de se refroidir à la parole glaciale de quelques Mécènes orgueilleux, iront se réchauffer, s'enflammer aux ardentes acclamations de tout un peuple. Voyez ce qu'étaient les arts dans l'ancienne Grèce, alors que c'était le peuple qui récompensait et couronnait les artistes. A cette nation au gout si délicat, il fallait des merveilles, et les merveilles s'empressaient d'édut subir la commune loi et faire aussi des pro-"O! Grecs, qu'il en coute pour mériter vos

peut, mais on le fait bien.

ments dont ils sont susceptibles. Hors de là vous ne pouvez offrir au génie que l'atmosphère viciée et retrécie d'une serre-chaude.

Ainsi mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de gouter les belles choses, d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer. Mais ayons foi dans l'avenir. Cette croyance divine que tout homme est l'égal d'un autre homme, ne la voyez-vous pas descendre du ciel en terre, et s'apprêter à devenir une vérité sociale, aussi bien qu'elle est devenue une vérité religieuse? Les prémisses sont posées, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences. Elle vient d'en haut cette croyance, il faut qu'elle produise ses fruits. Laissez faire...ou plutôt non, agissez, vous qui vous prétendez amis des hommes; préparez la voie au nouveau Messie de l'humanité, ou plutôt au complément de la mission du fils de l'homme, qui a bien dit que son royaume n'était pas de ce monde, mais qui n'a pas dit, que je sache, qu'on devrait être chrétien en fait de morale privée, mais qu'on pouvait être païen en fait de morale politique ou sociale. Aidez donc à l'œuvre de Dieu ;.... oui de Dieu, qui sans distinction aucune, comme il le fait des rayons de son soleil, départ les ames princières aux toits les plus humbles tout comme aux lambris dorés. L'égalité est de Dieu; le privilége est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences; l'homme a fait celle des écus. Qui doit fina-lement l'emporter? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations; est-ce l'homme ou Dieu?

40. Exception en tout ou en partie en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

S'il pouvait exister dans l'esprit de quelqu'un des doutes sur la pénurie de certains endroits, sur la dureté qu'il y aurait à exiger d'eux la contribution fixée par la loi, je renverrais aux cahiers du dernier recensement. J'ai pris la peine de faire des recherches à cette source, et i'ai été surpris de voir le peu de ressources à la disposition de certaines localités. Je suis assez enclin à croire que les gens ont été, sous l'influence de folles appréhensions, portés à donner de leurs moyens des états plutôt réduits qu'exagérés. Il le faut bien, car sans cela on ne saurait expliquer comment la population peut subsister sur plusieurs points. Mais en faisant même une addition considérable, vous resterez encore en présence d'une grande pénurie. Je sais aussi que cette pauvreté est le résultat de l'imprévoyance et de l'ignorance; mais cette explication du fait ne le fera pas disparaître : c'est l'œuvre de l'éducation soule. Répandez donc l'éducation avec les moyens que vous avez sans pressurer le peuple. Enseignez lui la prévoyance et les moyens d'exploiter les ressources du sol avec plus d'avantage, et alors il contribuera sans se gêner, sans murmurer, avec empressement même, au soutien de l'éducation. Il fera plus encore, c'est que, sous forme de droits et vous aurez un chiffre beaucoup plus considé- de douane et autres revenus publics, il remboursera avec usure, à votre caisse provinciale, ce que vous aurez avancé pour son instruction. C'est donc une bonne spéculation que d'employer des fonds à l'éducation du peuple ? Eh! oui, c'est une des consommations les plus productives que puisse faire l'état, et je ne craindrais pas de la mettre en parallèle avec les meilleurs placements du fameux million et demi. Tel est l'arrangement admirable de la Providence, que le bien moral, soit public, soit privé, trouve sa récompense dans un avantage matériel plus ou moins prochain, mais toujours assuré. Faisons donc partout et en tout temps ce qui est bien, ce qui est juste, et soyons assurés qu'il ne peut en résulter que de l'avantage réel. En France on dit: "Fais ce que doit, advienne que pourra." C'est chevaleresque, c'est beau. J'aime mieux cependant, pour le commun des hommes, l'adage anglais: "Honesty is the best policy." C'est plus tangible, plus pratique, plus conforme à la nature humaine. A propos, on a dit que les proverbes sont la sagesse des nations; ne trouvez-vous pas que les deux que nous venons de citer, peignent assez bien le caractère des deux nations, auxquelles ils appar-

Je crois vous en avoir dit assez pour vous donner une idée claire des réformes ou changements que je désire voir s'opérer dans notre système d'éducation primaire. Si ces idées sont accueillies, il ne restera plus qu'à les rédiger sous la forme d'un projet de loi. Mais pour éviter l'erreur qu'on commit en 1841, je voudrais qu'un pareil projet de loi, une fois preparé, fût laissé sur le bureau de l'assemblée législative jusqu'à la session alors prochaine, afin que, dans l'intervalle, tous les amis éclairés de clore. Alexandre lui-même, dans son genre, l'éducation eussent occasion de l'examiner à loisir, de suggérer les améliorations dont il serait diges à tout prix. Aussi dans ses moments de susceptible, même de se prononcer contre et de réflexion ou de lassitude, l'entendit-on s'écrier: proposer un système meilleur. Il vaut mieux en pareil cas, remettre d'une année la passa-"applaudissements." Les grands peuples font tion d'une loi, que de courir le risque de perdre instituteurs par la loi, j'entends seulement que la les grands hommes; il faut leur haleine vigou- six années avec un système défectueux, ineffi- la population, il s'en suit que les localilés pau- reuse et tropicale pour donner aux germes du cace, comme on l'a déjà fait.

Il est question quelque part, à ce qu'il parait, de revenir au système de la contribution volontaire, au moyen duquel on espère réconcilier le peuple avec l'éducation. On parviendra à ce but, je pense; mais qu'on réussisse avec ce système à créer des fonds certains et permanents, c'est ce que je ne pense pas. L'est de ce système sera nécessairement de faire peser toute la charge sur un nombre limité de zélés amis de l'éducation dans chaque endroit. Cela ira bien pendant une ou deux années, mais ces généreux contributeurs se lasseront à la fin, et la caisse des écoles restera vide. Ce système n'aura pas non plus l'effet de remédier à l'un des plus grands vices de la loi actuelle, la multiplicité des écoles, qui empêche qu'on n'en ait de bonnes. Cependant com ne il importe beaucoup de faire cesser l'opposition scandaleuse qu'on a soulevée sur plusieurs points à la foi d'éducation, je n'aurais pas de répugnance à ce qu'on fit servir le mode de contribution volontaire à préparer la voie à un système perfectionné, propre à asseoir l'éducation populaire sur une base solide et permanente, à un système qui opère, et qui opère bien, portant en lui la régénération prompte et assurée de notre intéressante population.

Ce que je veux donc, ce que nous devons tous vouloir, c'est un système d'éducation qui fonctionne avec efficacité, avec harmonie, sans murmure, sans froissement. Je me déclare hautement contre la coërcition: d'abord, parce qu'elle n'est pas nécessaire, et qu'il suffira d'un système approprié à notre état social; en second lieu, parce que vous ne feriez que révoiter le peuple, et rendre toute loi d'éducation impossible par la suite; ou que si le peuple se soumettait à contre-cœur, vous ne feriez que le préparer à une soumission d'esclave à toute loi vraiment oppressive qu'on voudrait lui imposer, ce qui serait, certes, vous l'avouerez avec moi, bien mal commencer l'éducation d'un peuple libre. Aussi, dans la prévision ou supposition que le mode de contribution que je propose, rencontrerait quelque opposition sérieuse au sein du peuple, ai-je cherché, et crois-je avoir trouvé un moyen de former un fond d'éducation sûr et simple et à l'abri de plusieurs des objections qu'on peut opposer aux moles d'imposition dont il a été question jusqu'à ce jour.

Il est une taxe, encore inconnue en ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes, et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur des legs et successions. "Il est pris, dit Say, sur un bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses ressources ordinaires, et dont on lui demande une portion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains la chose qu'on lui demande.'

L'usage de cette taxe, pour les besoins ordinaires du gouvernement, est très ancien, puisqu'il date du règne d'Auguste chez les Romains. d'où il s'est perpétué chez plusieurs nations de l'Europe. Chez les Romains, cependant, les dons faits aux plus proches parents en étaient exempts; mais McCuiloch, dans son traité "On Taxation," se prononce contre cette exemotion, comme ne reposant sur aucua fondement,

pourvu que l'impôt soit modéré. Je proposerais donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle, ou de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif, comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort du fond d'une tombe muette; car une fois l'impôt établi, les héritiers et légataires ne considéreraient comme leur appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt. Pais l'impôt ne se paierait que sur des richesses réelles, tandis que la taxe prélevée sur les biens apparents des vivants, sans égard aux dettes et obligations dont ils peuvent être chargés, devient souvent une charge très onéreuse. Un autre avantage de l'impot en question, c'est qu'il porterait sur les biens mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont maintenant sujets à l'impôt; de sorte qu'un riche capitaliste, ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien mincement au soutien de l'éducation.

A propos, sait-on que l'opalente cité de Montréal, le centre où affluent de tous côtes les richesses du pays entier; sait-on que, grâce aux allocations législatives et aux libéralités de ses Seigneurs, elle se trouve presque entièrement exempte de contribution pour l'éducation du neunle! Avec le plan que je propose, il en serait tout autrement. Et c'est le côté le plus favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus légèrement sur les populations navios. Aujourd'na, qu'une population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à pro portion de son nombre. Sous le système proposé, une population riche rapportera proportionnellement plus qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds commun se fera, et c'est ainsi que je l'entends, à proportion de vres recevront plus qu'elles ne contribueront.

Eh! voilà comme j'entends la société, une réunion d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et fraternelle; les forts appuyant les faibles, les riches secourant les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une déception, un guet-à-pens où l'on attire les hommes pour les exploiter comme de vils troupeaux de bêtes. Il y a dix-huit-cent-quarante-sept ans accomplis que les hommes ont appris à s'appeler frères: il est temps surement que ce mot devienne une vérité; il est temps que la charité se sasse sentir ailleurs qu'au seuil de nos demeures, où elle se borne à jeter quelques bribes dans la besace du mendiant; il est temps qu'elle prenne son essor, et se manifeste dans la législation humaine en actes, en décrets dignes d'elle, dignes aussi de la noble origine et des hautes desunées de l'homme; qu'au lieu de rabaisser le pauvre encore davantage par l'aumone, on cherche à le relever de sa condition humiliante et à en faire un homme.

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la concentration des richesses dans un petit nombre de mains. Cn n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui. Mais c'est prendre la société à rebours, la fin pour le moyen, comme je l'ai fait remarquer plus haut à propos des grands travaux d'art et d'amélioration. La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort ? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins francs et conséquents. Il n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La belle égalité, la belle fraternité que nous faisons à l'homme du peuple; voyez cet enfant, cet héritier du riche, à qui on prodigue tous les movens d'instruction et d'avancement; avec des talents médiocres, nuls mêmes, il est sûr de parvenir à une position sociale des plus brillantes. Abaissez maintenant les yeux sur cette humble chaumière; voyez ce pauvre enfant, dans les yeux duquel pétille l'intelligence, dans l'ame duquel Dieu s'est plu à faire réfléter son image divine; d'après la manière dont nos sociétés en général ont jusqu'à présent traité, chez la grande masse des hommes, l'intelligence, le plus beau don du Créateur à l'humanité, que va devenir cet enfant du pauvre? Eh bien! à moins de quelque coup imprévu de la fortune, il ne fera qu'un porte-faix, parce qu'il ne peut aller à une bonne école même élémentaire. Heureux encore pour lui et pour la société, si cette intelligence comprimée, sans essor, sans direction salutaire, ne fait de lui un grand rat, et ne coute par ses crimes à la société et aux riches, mille et mille fois plus que la bonne éducation qu'on lui aurait procurée.

Mais que voulez-vous donc, me demanderat-on? Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété? prétendez-vous qu'il faille priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux? Non; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le desert. Nos sociétés modernes ne sont pas en état d'entendre de pareilles doctrines, quoique quelque chose de semblable se soit vu cependant. Chez les Juiss on avait tous les cinquante ans le jubilé, qui abolissait toutes les dettes. On sait qu'à Sparte la propriété foncière était divisée également entre tous les pères de famille, et que tous les enfants y étaient élevés aux frais de l'Etat. Chez les Romains, outre une foule de lois agraires, " toutes inspirées, dit Blanqui, par un vain désir de partage des terres et d'équilibre entre les fortunes," il fut passé en différents temps nombre de lois en faveur des citoyens indigents, qu'on secourait sous une forme ou sous une autre. Enfin l'on voit que chez les premiers chrétiens il existait une espèce de communauté de biens.

Encore une fois, ce n'est rien de tel, que 10 viens proposer à nos sociétés modernes, petries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contrepoids salutaire, une valve de sûreté, à leurs lois actuelles de proprieté ou de succession. Je viens leur proposer l'adoption d'un remède doux à un mal social tel, que Lycurgue, pour le prévenir à Sparte, n'hésita pas à frapper l'industrie de mort, et que les plébéiens de Rome mirent maintes fois la république en danger dans leurs vains efforts pour l'extirper. Nos lois de succession ont eu partout pour conséquence inévitable la concentration des richesses dans certaines classes de la société, et partant de créer deux peuples ennemis dans la mê ne nation; l'un énervé par '. luxe et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance s'és humaines, l'esprit de monopole et de priviet l'immoralité, réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor, dont la tête ctait d'or et les p.eds d'aigde. L'histoire en vous apprenant quel fut le sort de ces nations, vous prédit le vôtre, chute certaine, chute terrible, chute mé-

Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore eu le temps de gangréner; nous chez qui la concentration des richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une ré i tance insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou le guérir, avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères de votre ancienne mere-patrie; dans moins de quarante ans, ils ont fait deux révolutions, dont l'une a épouvanté le monde. Et qu'y ont-ils gigné, si ce n'est de substituer deux cent mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant? Ils avaient la noblesse, ils oat la bourgoisie. Véritablement ça ne valait pas deux révolutions à main armée. Et en fissent ils deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux lois actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le tonneau des Danaïdes, leur sang aurait encore coulé en vain.

Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que possible le travail et l'acquisition des richesses; mais comme la propriété on la richesse ne sont pas la fin, mais un moyen, j'entends subordonner le moyen à la fin. Le fils héritera de son père opulent, oui; mais ce sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance en concurrence avec l'enfant du riche; se trouver avec lui sur le pied de quasi-égalité, car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite.

Faites cela, et du pauvre vons faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'Etat de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres, et quand vous élevez les yeux au ciel ne dites pas Notre-Père, car vous mentirez à Den. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamatio: ; je ne fais qu'exposer dans le langage le p'us simple un fait patent. S'il y a de l'etrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos croyances et nos actes, entre nos institutions sociales, et nos doctrines religieuses et politiques.

Or, messieurs, sachons le bien, et sur ce point l'errour ou l'obstination seraient funestes, sachons qu'une pareille contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entraîner des conséquences désastreuses. Ouvrant les yeax à la ve.ité, vous pouvez ménager au cours des idees un lit large et profond, par où viendront et se répan front de tous côtés la vie, l'activité et l'abondance; ou, vous obstinant dans votre aveuglement, vous pouvez opposer des digues au torrent; mais alors le flot populaire ne tirdera pas à déborder, entraînant avec lui et digues et travailleurs, et semant de toutes parts la rune, la désolation et la mort. Ou ce qui sera pis encore, vous réussirez à comprimer, à détendre le ressort populaire, et alors, le cas échéant, vous n'aurez qu'un peuple sans énergie à opposer aux attaques du dehors me à ce les du dedans. Ce n'est pas là de la fiction non plus, mais bien de l'histoire et de la plus authentique.

Voyez d'un autre côté, le gouvernement absolu de la Prasse; entouré d'états beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu'il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numerique: qu'a-t-il fait? il a établi un système d'enseignement populaire que l'on cite, et qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites dejà depuis longtemps; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le Maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'huma-nité, la vie intellectuelle, qui lui révèle la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Promothée ravissant au ciel un ravon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

Et à propos de Prométhée, la comparaison que je viens de faire est peut-être de la plus exacte vérité. En esset, Eschyle dans une de ses pièces dramatiques, fuit dire à Prométhée : "J'ai formé l'asse nblée des lettres et fixé la "mémoire, mère de la science et âme de la "vie." Ainsi Prométhée aurait été ni plus ni moins que le premier maître d'école du monde, et ç'aurait été à cette occasion que la poétique imagination des Grees aurait errichi la mytholegie de la jolie fable que l'on sait. Prométhée ayant fait un homme d'argile, l'anima d'un feu qu'avec l'assistance de Minerve, il sut dérober du ciel. Jupiter, irr.té de ce vol audacieux, en enchaîna l'auteur sur le Mont Cau ase, où un vautour la déchire continuel ement les entraille. Ne pourrait-on pas ajouter que, par le supplice de Promethée, l'on a voulu prédire ou signifier l'état de misère et d'abaissement auquel, d'ins la suite des siècles, et à la honte des socié-

ège devait vouer les instituteurs du peuple?

Je conclus, Messieurs, et il ne me reste guère plus qu'à vous remercier de votre bienveillante attention pendant une lecture, dont plusieurs parties ont dû vous paraître bien arides. Si c'est ma faute, j'en demande pardon en faveur de l'importance du sujet. J'ai cru qu'on faisait fausse route à l'égard de l'éducation populaire, et sur un point aussi vital, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, comme celui de chacun, au risque même de manquer d'intérêt, et de soulever quelques réclamations, de profiter de la première occasion favorable qui se présentait pour exposer mes vues et mes idées sur le sujet, conscientieusement et avec franchise. Sais-je dans la bonne voie ? je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Si je ne l'eusse pas cru, j'aurais gardé le silence; car s'il y a souvent de a lacheté à cacher sa pensée, c'est toujours un crime de la déguiser. Tous les maux, comme tous les biens de l'humanité, ne découlent-ils pas de bonnes ou de mauvaises idées jetées dans l'esprit humain ? Ainsi, recevez les idées que je viens de vous exprimer avec le doute du sage; non ce doute qui paralyse l'intelligence, et la laisse engourdie dans le vague, mais ce doute qui provoque à la réflexion et à l'étude, et conduit à une conviction éclairée, conviction à soi, conviction forte, mais tolérante à la fois. A propos, que mes jeunes auditeurs me permettent de leur donner un avis amical. Voulez-vous gagner l'estime des gens sensés, soyez tolérant en fait d'opinions. Il n'y a pas de plus sûr indice d'ignorance ou d'irréflexion, que l'intolérance d'opinion. Un vieux philosop'ie disait : " tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien." Et cela prouve qu'il savait beaucoup; car il savait, par expérience, combien il est difficile d'atteindre au fond du puits, où l'on sait que les anciens ont relégué la vérité. Tel croit y avoir pénétré, qui souvent n'en a pas seulement touché les bords, illusionné qu'il est par le vain mirage d'une imagination échauffée. Cela ne veut pas dire qu'il ne fail e pas disenter avec vigueur, avec chaleur même ; mais qu'on le fasse toujours avec tolérance. Et la tolérance en ce cas, il ne faut pas s'y tromper, c'est le mot pour exprimer la charité chrétienne, qui est d'obligation partout.

Vous comprenez donc, Messieurs, que ce n'est pas du dogmatisme que je vous présente. Si quelques parties de cette lecture vous paraissent respirer une idéalité un peu fantastique, vous voudrez bien remarquer que je ne prétends pas que tout soit réalisable dans ce que je dis, comme je le dis, et dans le temps où je le dis. L'on pourrait me taxer d'extravagance, si je prétendais que l'état social auquel j'aspire, fût susceptible d'une réalisation immédiate et complète. L'écrivain qui n'a pas, ou n'entend pas se borner à la considération des hommes et des choses du moment présent, dont la position, les rapports sont variables, et varient de fait avec le temps,-l'écrivain dont l'œuvre n'est pas celle de l'homme d'état, mais seulement de préparer le monde à recevoir les améliorations ou les réformes, à mesure qu'elles deviennent nécessaires et possibles, est souvent obligé de se placer en dehors du monde actuel, pour considérer la vérité dans son sens abstrait, dans sa perfection idéale, selon qu'il la conçoit, car sur ce point il peut se tromper; il peut mal voir, mais il voit. Il dit aux hommes : voilà le vrai, voilà le but que vous devez vous forcer d'atteindre, dussiez-vous ne jamais y arriver. Vous rencontrerez de la part des hommes, des institutions, des intérêts existants, des obstacles plus ou moins formidables: surmontez-les si vous en avez la force; évitez-les si vous ne pouvez faire mieux; mais n'allez pas vous heurter contre eux s'ils sont insurmontables et inévitables. Attendez dans ces deux cas ; le temps est un grand maître, ou plutôt un grand serviteur. Mais il v a donc deux vérites? une vérité idéale, et une vérité pratique. Il y en a même une troisième, Messieurs, par rapport à nous, la vérité absolue, pure, infinie, enfin Dieu lui-même, dont la vérité idéale est le terrestre reflet, comme la vérité pratique est la réalisation sociale de la seconde, autant au moins que la vie réelle peut s'y prêter. Ainsi pour le sujet qui vient de nous occuper et autres de même nature, il y a la vérité du publiciste qui pense, il y a la vérité de l'homme d'état qui agit, aussi vraies, aussi constantes l'une que l'autre ; l'une dans le rapport avec Dieu ou l'infini, l'autre dans le rapport avec la nature humaine, ou le fini.... Vérité dans Dieu, vérité dans l'âme, vérité dans l'homme social. Rendons ces distinctions un peu métaphysiques plus sensibles par quelques exemples.

La république de Platon est vraie, tout autant que la constitution des Etats-Unis.

Jean Jacques Rousseau est vrai dans son contrat social; mais on peut douter qu'il le fût dans la constitution qu'il essaya de faire pour la Po-

De même on peut dire qu'Emile est vrai; mais le sot qui entreprit d'élever son fils absolument d'après le plan du philosophe de Genève, n'en fit, dit-on, qu'un imbécille, et ce devait

Télémaque est vrai ; mais le prince de Machiavel l'est aussi, et ne l'est que trop.

M. de Lamartine est vrai, seraphiquement vrai, et M. Guizot ne l'est peut-être pas humainement moins.

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, doivent nous faire comprendre qu'on peut écrire d'excellentes choses en fait de morale publique ou de politique, mais que celui qui voudrait les réduire intégralement en pratique, sans égard aux temps, aux lieux, et à mille autres circonstances, commettrait la même erreur que le jardinier qui exposerait aux ardeurs de la canicule le tendre germe de la plante naissante, qui demande la tiède haleine du printemps. La scier c annrend au marin la route générale à suivre

tre; elle lui met la boussole en main, et lui l'éloge de sir Allan McNab, et entre en même [les colonies de l'Amérique du Nord. La montre l'étoile polaire. Ce n'est pas assez cependant ; il faut que l'expérience et la pratique lui apprennent qu'ici la vague trompeuse cèle un rescif; que la les courants portent à la côte; que plus loin s'avance un cap dangereux à doubler ; que sur tel et tel points il faudra se ravitailler; qu'en telle latitude et en telle saison règnent les vents alisés ou les moussons.

Ainsi en lisant les aut urs qui se sont laissés absorber dans la contemplation de vrai abstrait ou idéal, il y a deux dangers dont il faut également se garder : celui d'une prévention, et celui d'un enthousiasme, également irrefléchis. Dans le premier cas, on rejette le flambeau qui doit échirer sa marche dans la vie réelle ; dans le second on se laisse éblouir les yeux, et l'on court aveuglément se briser contre l'impossible.

Napoleon, homme essentiellement pratique, détestait les Idéologues. Il eut doublement tort : il était coupable d'ingratitude, puisque c'étaient les Idéologues du 18e siècle qui avaient fait la révolution dont il était devenu l'héritier couronné ; et Ste. Hélène a prouvé qu'il eût sagement fait d'écouter les avertissements de quelques-uns de ces Idéologues. Il apprit alors, mais trop tard, qu'il y a dans le monde autre chose que le glaive et la gloire ; qu'au-dessus de cela, comme au-dessus de toutes les passions et influences humaines, il y a les lois immuables de l'ordre moral, que les Idéologues doivent connaître mieux que tous autres, puisqu'ils en font le sujet de leurs méditations, quoiqu'ils ne sachent pas toujours en faire les meilleures applications. Libres des préoccupations de la vie militante, placés en observation sur les hauteurs du monde moral, ils peuvent, mieux que les hommes engages dans la mélée, embrasser toute l'étendue du champ de bataille, et apercevoir les fautes comme les chances du combat qui se livre à leurs pieds.

Heureux les pays, Mes ieurs, dont les hommes d'influence et d'autorité, après s'être élevés jusqu'aux sublimes régions où le vrai se manifeste dans toute sa beauté et sa splendeur, sont capables de revenir dans le monde réel sans éblouissements ni vertige. Trop souvent les hommes appelés sur cet autre Tabor, captivés, fascinés par les charmes et les magnificences de ce séjour enchanté, oublient notre pauvre terre et ses misères. " Nous sommes bien ici " disentils comme les disciples privilégiés du Christ, érigeons y les tentes de l'humanité.

Respectons ces belles illusions, comme on ferait de mystères religieux ; et si nous ne pouvons aller habiter la cime sacrée, si l'air qu'on y respire est trop subtil, trop éthérée pour nos grossiere organes, profitons au moins des rayons de lumière qu'elle nous envoie, pour éclairer nos pas dans la vallée de fange et de brouillards, où notre corps nous retient pour un temps à l'œuvre mystérieuse de Dieu.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais :

LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A-VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Le tout execute abec gout et a des prix reduite.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 25 FEVRIER 1848.

OUVERTURE DU Parlement Provincial.

ELECTION DE L'HON. A. N. MORIN.

COMME ORATEUR DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Aujourd'hui à 3 houres P. M. Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu en grande pompe à la Maison du Parlement. Après qu'il eut pris le fauteuil dans la Salle du Conseil Legislatif, la Chambre d'Assemblée fut sommée de s'y rendre. Ce qu'elle fit. Alors l'orateur du Conseil annouça à la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ne jugeait pas à propos de dire les raisons pour lesquelles le Parlement Provincial était convoqué avant que la Chambre d'Assemblée eut fait choix d'un orateur ; que la Chambre eut a procéder à tel e élection et que lundi prochain à 3 heure P. M., Son Excellence donnerait à la Chambre les raisons pourquoi il avait convoqué le parlement.

Les membres de la chambre d'assemblée se retirèrent et rentrèrent ensuite dans la salle de leurs délibérations. A peine avaient-ils pris leurs sièges que M. Cayley, le membre pour Huron et l'inspecteur général, se lève et propose comme Orateur l'honorable sir Allan Napier McNab. L'honorable membre accompagne sa motion de quelques remarques sur la manière habile, digne et impartiale avec laquelle sir Allan McNab avait rempli ses devoirs importants dans le dernier parlement, etc.

Le col. Prince, membre pour Essex, seconde

temps dans une argumentation spécieuse, accompagnée de citations, pour prouver à la chambre que dans cette occasion les hommes de tous les partis ne devaient pas hésiter à voter pour Sir Alian McNab; que c'était tout-à-fait la pratique anglaise, quand on n'avait pas à se plaindre de la conduite d'un orateur durant tout un parlement, de le continuer durant un autre subséquent, etc. Qu'ici tout le monde était d'accord sur le mérite, la capacité, l'impartialité de sir Allan McNab et que même ses adversaires politiques devaient voter pour lui, etc. Le Col. Prince cite à la Chambre l'exemple de Sir Robert Peel, le chef du parti tory en Angleterre votant pour M. Shaw Lefebvre, qui appartenait au parti whig, et ce dernier continue dans cette haute et importante charge par différents partis successivement whig ou tory. Le Col. Prince fait allusion à la langue française. Il reconnait qu'il est désirable d'avoir un orateur qui entende bien les deux langues, mais dit il, l'expérience m'a prouvé que ce n'est pas absolument nécessaire. Sir Allan McNab a bien fait par le passé et sera également bien à l'avenir

Avant que le Greffier mette cette motion aux

voix, M. Baldwin se lève.

L'hon. membre pour le 4e Riding d'York concourt parfaitement dans ce qui vient d'être dit touchant la conduite et la man ère digne, habile et franche dont Sir Allan McNab a rempli ses fonctions d'orateur dans le dernier par lement. M. Baldwin et lui sont amis d'enfance et personne plus que M. B. n'a appris a estimer et respecter le gallant chevalier. Si M. B. n'a-vait qu'a suivre ses sentiments personnels en cette occasion, il voudrait voir Sir Alan McNab de nouveau orateur; mais il avait un devoir à rempir vis-à-vis la Chambre et le pays. Ce devoir il passerait toujours avant toute autre considération. Les circonstances particulières où se trouve le pays et cette chambre exigent que l'on fasse un choix dont le pays et la chambre soient satisfaits. Pour cela, il importe surtout que la personne choisie sache parfaitement les deux langues. C'est indispensable; autremen il faudra que l'orateur se fasse traduire les paroles qu'on lui adresse, comme ce fut le cas dans le dernier Parlement etc.

L'hon, membre termine ses remarques en faisant l'éloge de l'hon. A. N. Morin qu'il propose comme orateur par une motion en amendement à la précédente.

L'hon. L. H. LaFontaine seconde la motion en amendement, en concourant dans les observations de l'honorable membre pour le 4e Riding

Aux cris de "question" " question la motion principale est mise aux voix et perdue par la di-

vision suivante. Pour LA MOTION .- MM. Badgley, Boulton, (Toronto) Cameron, Carroll, Cayley, Crysler, Daly, Macdonald, (Kingston) Malloch, McLean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, (Brockville) Sherwood, (Toronto) Smith, (Frontenac) Stevenson, Webster.—19.

CONTRE:—MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin Beaubien, Bell, Boulton, (Norfolk) Brooks, Boutillier, Burnitt, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Davignon, Drummond, Duchesnay, Dumas, Egan, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Gugy, Guillet, Hall, Holmes, Jobin, Johnson, LaFontaine, La Terrière, Laurin, Lemieux, Leslie, Lyon, Macdonald (Glengary) Marquis, McConnell McFarland nald, (Glengary) Marquis, McConnell, McFarland, Merritt, Morrison, Nelson, Notman, Papineau, Price, Richards, Sauvageau, Scott, (Bytown) Scott, (Two Mountains) Smith, (Durham) Smith, (Wentworth) Taché, Thompson, Watts, Wethenhall—54.

La motion en amendement fut alors proposée

et passée unanimement.

Après cela de bruyants applaudissements accueillirent la présence de l'hon. A. N. Morin, qui sut conduit au Fauteuil de l'Orateur par les honorables MM. Baldwin et LaFontaine.

L'hon. M. Morin remercia la Chambre de l'honneur insigne qu'elle lui faisait et dit qu'il aurait désiré que la Chambre eut choisi quelqu'autre plus digne que lui, etc., mais qu'il servirait si la Chambre lui commandait. Il prit ensuite le fauteuil.

Une motion d'ajournement fut alors proposée. En la secondant sir Allan McNab prit occasion de féliciter M. Morin sur son élection comme orateur, le remercie des services qu'il lui avait rendus l'année dernière et lui offrit les siens, etc. L'hon. Orateur répondit en termes appropriés à cette offre généreuse du ci-devant Orateur. Puis la Chambre s'ajourna à lundi à 2 1/2 heures

NDUYELLES DIYERSES

Encore un meurtre.-Le Township d'Hemmingford dans le Conté de Beauharnois est célèbre parmi les endroits mal famés du Bas-Canada. Il ne se passe pas de mois qu'il ne nous arrive de là quelque mauvaise nouvelle. Aujourd'hui c'est un meurtre qu'on nous annonce. Il paraît que le 20 du courant, le nomme Robert Williamson et Eizabeth Wood sa femme revenaient da moulin. Ils rencontrent Thomas Kelly qu'il connaissaient depuis longtemps et entrent ensemble dans une auberg : où ils firent de copieuses libations. Une querelle s'engagea; en en vint aux coups et Kelly fut b'esse à mort et expira en quelques instants. Williamson et sa semme ont été amenés en ville et sont en prison.

PROVINCES D'EN BAS.

Les nouvelles qui nous arrivent d'en bas, contiennent des items intéressants. Dans le Nouveau-Brunswick, sur la demande de la Chambre d'Assemblée, le Lieutenant-Gouverneur lui a communiqué des Dépêches sur le gouvernement responsable; ce sont les mêmes que celles mises il y a quelques jours devant la Législature de la Nouvelle-Ecosse. Les principes qu'elles contiennent, a dit M. Hazen de la part du gouverpour arriver d'un point de notre globe à un su-la motion. L'honorable membre sait également neur, en les présentant seront étendus à toutes l'intermédiaire de M. Trist.

Chambre d'Assemblée du Nouveau-Brunswick devait passer des résolution à l'effet de reconnaître et d'adopter ces principes. Ses membres se félicitaient de voir enfin le système de la Responsabilité fermement établi dans la colo-

La Législature du Nouveau-Brunswick passé une loi pour faire l'exploration de la ligne d'un chemin de fer de St. Jean à Shédiac et approprié £1000 pour cet objet. On s'occupait d'une loi pour faciliter la construction dans le Nouveau-Brunswick, du grand chemin de ser d'Halifax à Québec, donnant au gouvernemen de Sa Majesté les mêmes pouvoirs que part l'acte passé ci-devant pour l'ouverture du chemin militaire avec des octrois de terre en sus-

LE NOUVEAU MINISTÈRE. - C'est parfaite ment inutile de faire des conjectures au sujet de la nouvelle administration, qui sera formée d'ici à quelques jours. Ceux-mêmes, à qui la tâche de l'organiser sera laissée, sont probablement incapables de dire encore les noms des membres qui en feront partie. Nous nous abstenons done d'en nommer aucun. Le Herald n'en fait pas autant, car dans sa feuille d'hier il nous donne cabinet suivant:

M. BALDWIN-Secrétaire provincial.

M. Sullivan-Procureur general-Ouest. M. BLAKE-Solliciteur général-Ouest.

M. HINCKS-Inspecteur général. M. MALCOLM CAMERON - Com. des terres

de la Couronne. M. LAFONTAINE -Procureur général-Est.

M. AyLWIN-So'liciteur général-Est.

M. LESLIE - Receveur general.

M. CARON-Orateur du conseil législatif, el président du conseil exécutif. M. Morin-Ocateur de l'assemblée légis lative.

La Ripertoire National .- Cet ouvrage, don't a 1ère Livraison vient de paraître, s'annonce pien et mérite d'être acqueilli de même par le public Canadien. Le choiz des morgeaux litéraires est excellent. La charmante comédievau leville intitulée: Colas et Colinette est une bonne fortune pour les amateurs de littérature canadienne. Nous espérons que le compilateur M. Huston, sera amplement recompense pour ses travaux.

La Soirée de l'Association Typographique. Cette réunion a été tout a fait brillante, joyeuse, agréable. Il y a eu d'excellents dis cours, adresses, chansons et une grande variété l'amusements. La salle était décorée avec gout a table couverte de tout ce qu'on peut désires de mieux et jamais la musique et la gaieté n'ont fait plus danser.

Projet de loi sur l'Emigration.—Il parsit que M. le procureur-général Badgley a prépare un projet de loi sur l'émigration, d'après les vues contenues dans la dépèche de lord Grey ce sujet, et que ce projet de loi doit-être de suite soumis au parlement provincial.

Nouvelles Ecclésiastiques .- M. H. Moreau, curé des Cèdres, est nommé à la cure de St. Eustache de la Rivière du Chêne.

M. P. Porlier, curé de Blairfindie, à la curé des Cèdres.

M. R. Robert, curé de St. Jacques le Mineur à la cure de Blairfindie. M. F. X. Caisse, curé de St. Bruno, à la curé

de St. Jacques le Mineur.

M. C. Champoux, desservant à St. Eustache, à la cure de St. Bruno. M. Balthazard, vicaire à Boucherville, es

nommé au vicariat de St. Eustache.

M. Lionnet est nommé à la cure de St. Luc.

(.Mélanges Religieux.) Assemblée annuelle de la compagnie de Montre

pour l'excavation des mines .- La seconde assemb annuelle de cette compagnie s'est tenue au Bureau. de la Corporation, mercredi dernier. L'Hon. Moffut prit le fauteuil. L'assemblée était nombreuse et le rapport des Directeurs a paru donner beaucoup de satisfaction.

Voici la liste des Directeurs pour l'année qui com nance ;-l'Hon. Gaorge Moffatt, Préside PHOL. James Ferrier, Vice, president; Sir George Simpson; W. C. Meredith, Ecr.; D. Davidson, Ecr.; PHOL. A. N. Morin: D. L. McPhersen, E.r. ; et George Elder. Jr. Ecr.-Minerve.

Le Sminel de Hamilton rapporte qu'on a trouve dans cette ville un hom ne et une fenmme mons dans leurs chambre à coucher. Ils étaient étendes sur un misérable lit, il y avait une pinte de which près d'enx et un vaisseau de fer blanc qui ayall contenu de ce brauvige. On pense qu'ils étaient morts depus plusieurs jours.—Mincrue.

RARE FECONDITE.—Nous voyons dans un journal de la Neuvelle-Ecosse que la dame d'un M. Joseps qui se gan, d'Aylesford, a mis au monde quatre garçons qui se portent bisa, ainsi que leur mère. Ils ons été baptisés par l'évê que de la Nouvelle-Ecosse qui leur à Luos les noms des quatre évangélistes Mathieu, Mare, Jean. Les nouveaux nés pesaient le jour de leur ais ance 3 livres et demi chacun.—Canadien

ETATS-UVIS ET MEXIQUE.

Un journal de New-York publiait hier matin en tête de ses co'onnes une dépêche télégran phique particulière expédiée jeudi soir par correspondant de Washington et conque en ces termes: "Un sénateur a reçu de la Nouvelle. Orléans une lettre dans laquelle on lui annance l'arrivée du major Van Buren, venant du Mex ique, porteur d'un traité de paix." Cette nou velle que ne donne nulle autre feuille est trop vague pour qu'on doive lui attribuer, quant présent, une valeur sérieuse. Il est probable que, dans tous les cas, le traité dont le message serait porteur, se reduirait à de simple propositions du gouvernement mexicain transmises par

En attendant l'éclaircissement de ce nouveau brut, nous recevons par le Rio-Grande des noubrait, nous coup moins pacifiques. On s'atten-relles beaucoup moins pacifiques. Chihuahua. le Américains venus par le nouveau Mexique tuent campés au Paso del Norte, témoin l'année dernière de la victoire du colonel Doniphan e les Mexicains se préparaient à les recevoir chaudement : ces derniers sont, dit-on, en force et possèdent douze pièces d'artillerie. Comme idice de leurs dispositions hostiles, ils ont dejà capture an Presedio une petite troupe d'Amenains qui s'étaient mis en route pour Santa-Fe, et dont on ne sait trop quel aura été le sort. Cet nis, qui confirment en partie les dernières corandances de Saltillo et de Monterey, sem-Ment présager réellement une reprise des hosullités dans ces parages. Une lettre de Mexico annonce aussi la présence d'un corps de 12,000 hommes aux environs de San Luis Potosi. (Courrier des E .- U.)

NOUVELLES ETRANGERES.

-ANGLETERRE.-On lit dans une nouvelle ratistique publice par M. Queen qu'il y a dans le Rayaume-Uni :

Ensemble Si on déduit de ce toial la valeur de 750,000 chevaux employés à d'autres usages qu'à l'agriculture,

22,000,000

361 670,000

Il restera £339,873,000 pour le montant du capital place dans les bestaux par l'industrie agricule.

-Le gouvernement vient de donner des ordres pour qu'une escadre composée de 12 bateaux à vapeur de différentes forces, soit assemblee a Portsmouth, prête à prendre la mer.

-Le roi et la reine des Belges sont arrivés mardi dernier au château de Windsor.

-Lorsque M. Rowland Hill produisit en 1839 son système du port uniforme des lettres, il ex-prima la persuasion qu'avant peu d'années le nombre des lettres serait quintuplé. Cette prédiction s'est en partie vérifiée : en effet en 1839, le nombres des lettres transmises par la soste était de 76 millions ; en 1847, il a été de 322 millions.

Le nombre des morts enrégistrés à Londres durant la semaine finissant le 22 janvier a été de 1401, ou 294 de plus que le terme moyen de pareille semaine pendant les 5 dernières années. Les naissances out été de 1303.

-Un banquet a cu lieu jeudi soir, à Manchester, pour célébrer la réélection comme membres des communes des défenseurs de la liberté commerciale qui avaient fait partie de l'Anti-Corn-Lau-League. Plus de 2,500 persomes des deux sexes assistaient au hanquet, préside par M. George Wilson. On y remarquait quinze ou seize membres du parlement, parmi lesquels M. Richard Cobden et le docteur Bowring, et les mayors de Manchester et d'Ash-

-Le comte de Montalembert, président de la société pour la défense de la liberté religieuse a adresse le 5 janvier dernier, une lettre à M. John O'Connett pour l'inviter à assister avec sa famille à l'oraison funèbre qui sera prononcée, le 10 février, dans l'église Notre-Dame pai l'abbé Lacordaire. Cette invitation a été ac-

Le 29 août dernier, le brick de guerre Snake, périsur un rocher de corail dans le détroit de Mozambique. Tout l'équipage a été sauvé.

-Le docteur Simpson, d'Edimbourg, qui a appliqué récemment le chloroforme dans les accouchemens a été prévenu que ses services seraient incessammeent requis à Buckingham Palace, conjointement avec coux duidocteur Locock médecin accoucheur de Sa Majesté. M. Simpsan viendra à Londres dans le courant de fév.ier Cette nouvelle donnée par le Witness de samedi dernier est nonmoins démentic par le Caledonian Mercury.

-Le directeur-général des postes de France a fait connaître à la direction des postes anglaises que, jusqu'à nouvel ordre, les paquebols à vancur entre le Havre et New-York ne seraient plus chargés du transport des lettres entre la France et les Etats-Unis.

-Le tableau de mortalité de la ville de Londres pour la semaine finissant le 11 présente le chiffre de 1,457 ou 350 au dessus du terme moyen des cinq dernières années.

ITALIE.-La Sicile est en pleine insurrection. Le mouvement a commencé le 6 janvier, à Messine. La destitution du procureur du roi, M. Vignole, magistrat aimé du peuple, en a été pour ainsi dire le signal. Pour exprimer le sentiment causé dans la population par cet événement, on avait exposé sur la place publique une figure allégorique, représentant la ville de Messine en pleurs. Des attroupements se sont formes autour de cette image de la douleur publique; la police a voulu les disperser, mais les avertissements et les injonctions n'ayant aucun résultat, elle a eu recours à la force ; des troupes ont été appelées, et ont reçu l'ordre de fuire feu sur les rassemblements. La vue du sang a acheve do porter à son comble l'exasperation de la mult tude ; une lutte s'est engagée. la population entière y a pris part ; après un combat sangiant, les troupes ont été obligées de quitter

la vale, qui est ractée au pouvoir des insurgés. Palerme a suivi l'exemple de Messine; là ausi la garnison napolitaine a été vaincue et obligée de se retirer dans les forts qui dominent la ville ; nous manquone de détails sur ce qui tet mi

s'est passe dans d'autres villes; mais sans aucun doute, le mouvement s'est étendu à toute la Sicile; l'île entière est en insurrection

Un supplément au Nouvelliste de Marseille contient plusieurs détails intéressans sur l'insurrection palermitaine.

Le gouvernement provisoire de Palerme a pour président le dus de Montelone, dernier descendant de Fernand Cortez et connu de l'Europe entière pour son immense fortune; pour membres: l'amiral Ruggiero-Fettimo, le comte Abeto et le célèbre avocat Maroco.

Ce gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre, et le peuple use d'une modération au-dessus de tout éloge.

La correspondance du Nouvelliste poursuit

en ces termes: "Le général Viale, gouverneur militaire de Palerme, humilié de la position qui lui était faite essaya, le 14, une vigourcuse tentative pour entrer dans la ville et s'y maintenir; il lança à cet effet une forte colonne d'attaque composée d'infanterie et de cavalerie qui fit de vains efforts pour s'ouvrir un passage et se rendre maîtresse de la porte Maqueda. Le peuple voulant éviter autant que passible l'elfusion du sang attendit avec calme le premier choc. Après avoir essuye le feu des assaillans, il riposta par des décharges nourries de mousqueterie, soutenue par la mitraille de plusieurs pièces d'artillerie qui fit d'affreux ravages dans les rangs des troupes royales. La cavalerie principalement fut à peu près taillée en pièces; dans cet engagement meurtrier, le fils du générale Viale, capitaine de ce corps, est tombé frappé mortel lement.

Cette colonne d'attaque a bientôt battu en retraite, laissant sur le terrain du combat de nombreuses victimes.

Ainsi, la garnison de Palerme qui, au moment de l'insurrection était forte de 3,000 hommes de troupes de toutes armes, et que les renforts venus de Naples ont portée à 13,000, se trouve dans l'impuissance de s'opposer avec succès au progrès de l'insurrection. C'est reite situation progrès de l'insurrection. C'est cette situation désespérée que le comte d'Aquila, frère du roi Ferdinand, est venu exposer, le 17, à son retour à Naples. Après l'avoir entendu, le roi a convoqué son conseil pour aviser aux mesures à prendre en face de la gravité des évènemens.

On ne connsit pas encore l'issue de cette ré-union; quoi qu'il en soit, il est à peu près cer-tain que la Saelle est en position d'obtenir, d'une manière ou d'autre, les légitimes concessions qu'elle reclame.'

" Le roi Charles-Albert, dit la Patria, a ordonné la formation d'un camp de 30,000 hommes à Vulenzo, sur le Po, afin de se défendre contre une attaque probable des Autrichiens et de tenir en cahec le gouvernement de Milan par la crainte d'un invasion piémontaise.

Le même journal public une lettre de Turin, dans laquelle il est dit que les directeurs de journaux ont été mandés au bureau de révision et invités à rédiger leurs feuilles de manière à ne pas susciter au gouvernement surde des diffi-

cultes avec les puissances étrangères. L'Italia de Pise du 18 annonce que le roi de Piément à fort applaudi à la résolution du pape de refuser passage aux Autrichiens pour se rendre dans le royaume de Naples, et que S. M. sarde a déclaré que si les Autrichiens entraient dans les Deux-Siciles, l'armée piémontaise entrerait en Lombardie.

Ce dernier bruit ost sans doute fort hasardé, mais il témorgne de l'état de l'opinion dans la Péninsule. C'est sur la foi d'une lettre de Rome du 15 que parle l'Italia.

Le Resorgimento dit que des agens provocateurs ont commencé de reparaître en Lombardie le cigare à la bouche et le rameau vert au chapeau. On se souvient que la Gazette d'Augsbourg annonçait avant-hier que si le 20 les réformes n'étaient pas accordées, il y aurait un mouvement général.

C'est au milieu de cette situation des esprits que tombe la nouvelle de l'insurrection de Sicile qui cût été une grande difficulté dans un temps de calme. Qu'on juge donc de l'effet qu'a du produire cette insurrection sur laquelle les journaux de Florence publient les détails dont quelques-uns méritent d'être reproduits-

Le peuple de Palerme, disent les journaux, s'étant emparé du vapeur il Siglo delle onde, y a abore le pavillon national et l'a envoyé faire le tour de l'île, pour appeler aux armes les villes maritimes. Cette mission a roussi partout ; à Catane et à Trapani, le peuple n'avait pas même attendu cet appel. Le gouvernement provisoire installé à Palerme, siège des Quatre-Cantons, distribue de l'argent à ceux qui en ont besoin, des armes à tout le monde. Une proclamation a été affichée et distribuée. que l'houre des prières est passée, qu' faut agir en homme et se souvenir que le peuple de Sicile est un peuple né libre. Cette proclamation déclare que le vol sera consideré comme crime de haute trahison et puni comme

A Naples (ce sont toujours les journaux florentins qui parlent), on a affiché des placards portant ces mots : Napolitains! imitez vos frères de Sicile, et qu'on ne puisse pas dire qu'ils valent mieux que vous !"

Correspondances.

F. X. B. écr. Cotean du Lac, reçue remise; J. Bte. V. écr. Rigaud, do.; Le Séminaire St. Hyacinthe, do.; P. T. D. écr., St. Roch des Aulnets. Les journaux sont expédiés.

Deces.

A St. Isidore, le 21, après une longue et douloureuse maladic sufficite avec une résignation toute chrétienne, Jacques Pepin dit Lachance. & 6 de 65 ans, ancien et respectable cultivateur du lieu. Il est mort à la suite d'une cruelle opération de la taille.

Au Collège avioill, le 21 Dame Jessie Davis, épouse du Révé professeur. Leach, vice principal de l'université et ministres de la chapelle St. George.

En cette ville, le 21 Pierre-Joseph-Arthur, enfant de M. Pietro Moretti, agé de 11 mois, 1 jour.

A la Prairie; le 17, M. James Proudfoat, boulanger,
natif d'Ecosse.

A la Rivierre du Loup, disfrict des Trois-Rivières. le 21 ccurant, Dame Marguerite Lamy, épouse de M. Fran-çois L'ambert, à l'âge de 29 ans.

AVIS AUXINSTITUTEURS DU DISTRICT DEMONTREAL.

'ASSEMBLE'E trimestrielle de l'Association des Ameliatiqueurs du District aura lieu MARDI le? MARS dans la salle de l'Institut Canadien, à DIX heures pré-cises du matin. Tous sont requis d'y assister. F. X. VALADE,

23 fév. 1848.

AVIS

DES PROPOSITIONS SCELLEES (étiquetées propositions pour change) pour les billets du Receveur Général, à 60 jours sur Londres au Montant de £10,033 sterling, seront reçues à ce Bureau jusqu'à JEUDI prochain à MIDI, le 24 courant pour des summes de pas moins de £103, canditions devant accompany gner la proposition. Bureau du Receveur Général ?

portuan du Receveur Gónéral 3 18 février 1848 5 70 28 fes journaux de cette ville publicont cette annon-ce jusqu'au 28.

ON DEMANDE.

UN jeune himme pour servir la table et se ren-dre utile de toute manière. S'adresser au No. 10, REAVER HALL TERRACE. Montréal, 25 levrier, 1818.

INSTITUT CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE

LE DR. LEPROHON, fora une Lecture devant les membres de l'institut Canadien, dans
leurs Salles Rue St. Gabriel, SAMEDI, le 26 Février
courant, sur l'Hygiène.
La lecture com nemerra à HUIT heures précises du
soir. Des places seront réservés pour les Dames.

Par ordre,
V. P. W. DORION,
See. Arch. I. C.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHICAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montreal.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal.

'ON treuvera constament chez le sus-signé, outre son assortiment complet de r. mettes et parfameries, de curiosités sauvages, et da tous les chiets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent; Pilules regétales de Morison, de Cooper, de Brandreth de Mostatt &. &.,—Elair Pulmonaire,—Baume de Régisse,—Baume de cerisier sauvage de Wistar. Salsepareille da Townshend,—Vermisuge de Winer,—Baume de Miel &. &.—21 sev.

BANQUE DU PEUPLE,

ES ACTIONNAIRES do cette Institution sont no-LA tifés, qu'un Dividende Sean-Annuel, de TROIs par CENT (3) a dié déclaré ce jour sur le Capital payé, payable le consprés le ter MARS prochain. Par Ordre

B. H. LEMOINE,
Caissier.

15 fávrier.

BUREAUX A LOUER.

DANS la rue SAINT-VINGENT, No. 15, UNE ou DEUX Chambres spacieuses a louer à bon marbho.—S'adresser au bureau de la REVUE.—12 fèv.

A NOS ABONNES

DES VILLES ET DES CAMPAGNES.

Nous avons a nous plaindre d'un grand nombre de nos abounes des Villes et des Campagnes, qui negligent de payer leur abon nement a nos publications. C'est une singuliere maniere d'encouune singuliere mantere d'encou-rager les gens. Il nous semble pourtant que les proprietaires de journaix gagnent bien leur argent et que le moins qu'on devrait faire pour favoriser les progres du journalisme Canadien, scrait de payer ces comptes d'a-

bonnement.
Nous prions donc nos abonnes de vouloir bien nous payer ce qui peut nous etre du pour l'an-nec 1847 expirec.

L'Les abonnes des campagnes voudront bien envoyer PAR LA MALLE. His recevront un regu

AVIS IMPORTANT

E commencement d'une aonée étant une épique fale vortible pour prendre ou renouveller un abonnement
à la Rous! Canudienne et à VAlbum Litteraire, avis est
donné par les présentes que tous les nibonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, out droit aux
PRIMBS D'AUDNNE WENT que nus avonsanoncées
depsis quel place mois. Ainsi en piyant une aunée d'avance en s'abounant, six piuntes conplant, on a droit et
con recoit

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE, Hatez-rous du vous abonner, car le nombre des files est limité.

PORTRAITS AU

DAGUERBEOTIPE.

M. DESNOYERS a Phonneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERREOT PE au No. 130, line Notre Danse, où il se propose d'exercer son art. M. D. peur prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera assi à la résid-men de ceux qui le d'aircreattement. prendre des portraits d'entains à bott age, il se traite de portera a assi à la résid neu de ceux qui la disirement. Caux qui voulraient conserver les traits d'un pirent ou uni disédé peuvent le faire en s'adressent à M. II. le plus têt possible après la mort.

N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerrécitype en lours les moets au na pourcit à vendre. Ses prix sont très désides.

Guille.

E3 Entrée par la porte cochère.

23 gov.

A LOUER.

A LUUER.

AT POSSESSION AU 1ER MAI.

Une partie de la MAISON, No. 165, sur la reu Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excelle t logement.

Un CLOS & BOl i sur la ein Biravanture, d'un terpent de front sur trois quarts d'arpents de profesideur, avec g ands et petite prote sur 11 dits rue Benaventure. Pour les conditions s'afresser à Madama Vc. danaon, No. 18, rue St. Antoine—17 fév.

ON DEMANDE

A U No. 18, Ruo St. Antoina, UNE FILLE Pour servir. Une Canadicune sera proférée.—15 fév.

BRASSESIE PIGEON.

A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se forent sous le nom de " PIGEON, SACYAGEAU & CIE." NARCISSE PIGEON.

A. & T. SAUVAGEAU.

Montréal, 9 fév. 1848. APPARTEMENTS DEMANDES.

Un Monsieur Anglais d'airent apprendra la français voutrait lusar une ou deux chambres dans uns fa-mille Canalismos, avac ou sans la panion. S'adressar au Bureau de la Revote Canadienne. 12 février, 1813. co

AVIS.

ES affires el-divint emilites par JOHN YOUNG

& BENJAMIN HOLVES sous les noms et relson le Stephen, Young & Cir., espat couldades à
l'aveair parles Sousiqués sous les non de

HOLMES, YOUNG & KNAPP.

JOHN YOUNG,

BENJIMIN HOLMES,

JOSEPH KNAPP.;

Montréel. 1 fér. 1848.

Montréal, 1 fér. 1849.

A LOUER,

UN JOLI COTTAGE, grande rue du Faubourg St. Joseph, près de chez Messrs.

Due & Control Management Daw & Co., tres-convenable pour une petite famille avec glacière, un bon puit, jardin, remise et courie.

S'adresser à LOUIS DE LAGRAVE,

Ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, Faubourg St. Joseph.

MAISON DE PENSION 1R Madame Veuve LEON GOSSELIN, No. 6, rus des Récollets. Une salle et une chambre à coucher vacantes—21 janv.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

TES Actionnaires de cette Institution sont no lifiés par les présentes, que l'Assemblée Generale Annuelle, aura lieu, à leur Bureau, Grande rus St. Jacques, LUNDI, le 6me jour da Mara prochain, à 3 haures P. M. ou conformité à la clause XVIII, da l'Acte d'Incorporation.

Par ordre B. H. LE MOINE,

Montréal, 4 fév.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER

ST.-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTAGAL., 29 Janvier 1913.

ES propriétaires de paris dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et do Patlantique, sont par cos présentes no tities et requis de payer au Trásorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18. Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6ms VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par cha-

que part.
Le 5 ne Versoment, le ou avant le ler jour d'A-VRIL, et le 6:ne Versom ent, le ce avant le lerjour

do MAI prochain.

Los personnes qui résident dans le District do
St. Français, pourront faire leurs paiements aux
agents de la Binque de la Cité, à Sherhrocks on à Stanstead, comme il lour conviendra le micux pour la localité où elles résident.

Par ordre

THOMAS STEERS, Sec. of Trésorier.

BOINIM 18 0 IMPORTATEUR

R-IDEEDERE HOHERS, BIIDIA. ET OBJETS DE FANTAISIE.

El Comballo de particular de publica en giardal qu'il ouverne ca plandido magazin coins des ruis Notes-O amo et Sant-Vinsent, presque vis-levis lo Palais de Justica, JEUDI prochim le 21 du estrant avec une collection de aurelmetica nouvelles et du dermiter grut à la public il apublic l'attention du Public.

Montréal, 21 dúc. 1847,

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rus St.-Vincent.

TIO 5, the source of the sourc

CAISES.
List et manellis confléds à leurs soins, soront éxécutios ett a mée par l'un des sousignés, dont la départ par l'Europ, est àvé at 110 de Janvier prochain.
Ils profite at de cette occasion pour inviter les personnes qui leur divant du vouloir bien soider lour compte sous le plus court défai possible.

Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE. SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticule rai-sumés, à l'aispa dus Eudes Carditames, in 12 vo-rellé, nouvelle édi.Lm, prix 10s. la dauxalue, à véndre

21 déc.

E. R. FABRE, ET CIE. Rus St. Vincent, No. 3.

A ETE a l'uis à la profession d'Arpenteur, nu bursan du departement des Terrende la Cosrante, la 11 de decambre deraier. stellt Argenteur est at No. 121; Ris ST. PAUL, Montal; il pratiquora le dassin et l'arcalitecture il se transportera u la campagne lorigali en sem

A GRAND HARGHR.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A venire au No. 121, Rie Notre Dane

A venire au No. 121, Ree Notre Dane

vis-A-vis l'solies angland.

ES Sounts in informant rappeturement leurs

no nomers pratiques et le piblic en général qu'ils

out en mans à vondre et valient venère sous un court

dial lour foil de mayein. Ils out fait une déduction

de plus de 25 par cent sur le prix coutant des marenns
dies déjà évaluées à très bas prix et importés directemant par cux.

Le foils de l'our mayein se composé dun assortiment
général de d'un tendiese de gout et d'étape de la mélileure qualité et les plus no resaux les que :

Gra-de-Naples, Satina d'unassé, Satinettas, Dentelles

de fil et de sole, Fleura Pranquises, Plumes, Rubane,

Moussiline de leine, Cachemire, Indiennes, Rubane,

Moussiline de leine, Cachemire, Indiennes, Rubane,

Moussiline de leine, Cachemire, Indiennes, Rubane,

lest de Oriones de sole, Cachemire et Satine

Collet et Chanistites, Pelletrice, Plates pour manistu

et robs, Ganus et Bus d'utut genre, Patrone de robes de

tout genre, Drupa fins et augurins, Drapa de Pilote, Casimires, Flanciles, Couvertes, Lingus de table, Tapis,

Banets d'Islans pour Dams, es quantité, Laine de

Berlin et putro u, Guriness de laine, Calepan de lates,

D'unas, Catim blane et auturs, Toiles d'Iriande, Toiles à

drap, etc., etc.

drap, elc., elc., elc. N. B. Con no co finds de mogasin doit être venda same reserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vita le visiter. Ils na trouveront jamila une parcille occasion. Le tout pour argent comp-Montréal, 23 nov. 1847.

E Soussigaé, propriétaire du Fief Bonulee, dans la Solgmeurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Selgmeurie de Chambly Quest, s'adresseant à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Actu, afin de les autonser à construire une Eccuse (Den) à travers la Rivière Richaileu, à la place ou prés de la place appalée "la chate" au dessus du village da Canton de Construire, ayant une Glissoire (Silie) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 piede, et de la hauteur qu'il sora détarminée.

JOHN YULE, jur.

AVIS.

AVIS.

N'a'ndresora à la Lightaire à an prochain sen sion, (où à la advante si le cus la raquiert) pou en obtonir le priviléga de construire un PONT DE PERACE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village du ce non aven la rive opposée, du côté de Et. Sulpice. Ce pont dont la longueur excèdera 330 plade n'aura qu'un soul piller, au cantre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 180 et qualques piede entre le piller et chaquie des rivas. Il sera éteré de 6 piede au dessus du la plus grande crue aonnue des caux; et n'aura pas du pont levis. Le privilége qui sera do nardé s'étendra à une lique an bas et ueu tisue en haut di dit pont; laissant toutefuls la liberté à qui voudra, detenir une traverse de canot au lieu connu acus le non de "traverse de Guibbalt" par la commulité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption.
LES PEAGES QUI SERONT DEMANDES BONT: 10.—Pour chaqui Carossa ou autre voiture d quatre

LES PEAGES QUI SERENT DEMANDES SONT:

10.— Pour chaqui Carosso ou autre voiture à quatre
roues, avec un seul chaval et un cuidactair, six
doniers courant.

20.— Pour chaqui voiture à denx roues, et chaque voltire d'hiver, avec un seul chaval, et le conducteur,
quatre doniers courant.

30.— Pour chaqui chaval ou autre bâte de somme additionnel aux voitures montionnées ci-dessus, deux
deniers courant.

40.— Pour chaque présonne additionnelle dans une voiture, un deuler courant.

50.— Pour chaque présonne additionnelle dans une voiture, un deuler courant.

demi.

G...— Pur chaquo poranno d'piul, un deniar.

To...— Pur chaquo caurul, ju nant, mule, úne, ou autro
bôte de so anne; trurari, bæni, vache ou autro
bôte de cana de qualqu'aupère qu'alle soit, un de

ner et da ni.

- Pur en eja multun, viau, aganiu, châves, escuin, etc. un duni dunire. A. LAROCQUE. 11 nov 1847.,

PLANOS

RÉPARES ET MIS D'ACCORD, ETC. TE Soussigné uyant pris des arrangements avec des ourriers de première classe des adellers citébres de Unitari et Collard et Town et Packer de Linites, est maintenant prêt à so charge de toutes espèces de réparations une Picas-Corte, Harpe à poulues, Guitares, Viologe, etc.

N. C. Rus St. Green-Agriche les Contractions de Contractio

No. 6, Ras St. Gaorga dorrière la rua Craig. Montréal, 13 jany.

E3 Sousignis Milicins et Chirargians, donnes dans qu'ils s'altrassiment à la Législature Provinciate, deus in procédies deudes (qu'dens la gendre alle varie saivent les ditais) pour de mentre la région de l'acte pais à les ils divisités pour de mentre la région d'assim Milicials etc., et

B. H. CHARLEBOIS,
W. D'ESUJAMBAULT,
P. E. PICAULT,
C. A. REGNAULT,
T. E. D'ODET D'ORSENNENS,
E. TRUDEL,
HECTOR PELTIER,
J. L. LEPROHON,
J. EMERY CODERRE,
P. WILBRENNER,
C. SABOURIN,
J. WILSOAM . WILSCA.d

Montréal, 7 déc. 1817. PLACES DE BANG A LOUER

No offic à louer une ou deux places de Bage avant-genement mittées dans la norde s'égliss Paroloffice de outre ville, dans l'atlès du contro, personne la médiète. S'altenser au Bureza de la Rivas Canadisante de se de 31 dec, 1847,

D. BERNARE a transporté son magnain de le ria o des Commissalies d'la rise St. Paul, No. 163, an ties J. de L. Bendry, E

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE

LOALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. CEUX qui désirent se procurer ce volume feront

bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplasres que nous avons à vendre, étant malheureusement tres limité .- Prix : 20s .- Elegamment relié, 24s .- Ecrire Franco.

CORPORATION DE MONTREAL.

SUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1817.

Noted de-Ville, 16 aout 1817.

A VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corrée, Tave sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examines par le public afin que ceux qui se croiront lezés par les cotisations ou par les commes chargées sur leurs propriétés, meubles ou inneubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle dininution que les circonstance de leur application peuvent justifier; pourvé que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Conité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent, être adressés par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pieces justificatives.

En. DEMERS,
19 aout.

Trésorier de la Cité.

ECOLE. Medecine et de Chirurgie.

WILLIAM SUTHERLAND, M. D.

2 sept. 1817.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS IAMEL, artiste de Québre, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public parait dispusé à l'encourager. En consequence, le soussigué prendra les noms des personnes qui vou-draient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s.

G. N. GOSSELIN,
Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES Personnes qui out des reclamations contra la succession de feu JOHN PASTON MILLS, la succession de fed JOTA (LATON MILAS), Ecuyer, en son uivant Banquic, de Montréal, sont priés-de les présenter pour ôtre réglees, et celles qui doivent à la dite succession de payer sais tôlai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

MARCHES AVANTAGEUX

POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire
à son Etablissement actuel, désire fondre son font de
Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction
considérable sur les prix ordinaires. Les effets et mar-f
chandisse seront vendus à bien peu de chose au dessus du
prix coutant, etc.

26 nov.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

FIGURES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Colisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiés de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouverment du montant de leurs dettes, sans distinction.

ED. DEMERS.

Eo. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Buro u du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par M. PARKER & Cir. Vis-a-vis la rue St. Jean-Baptiste.,

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

ES soussignés expédieront le 21 de ce mais et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMAN-DES pour Livres, Gravures, Cartes geographiques, Glo-bes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de muthématique et autres marchandises de manufacture mathematique et antres marchandissi de manufacture francaise. Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE et C: E. Ruc St. Vincent No. 3.

MARCHAND-TAILLEUR.

E Soussigué, reconnaissant de l'encouragement qu'il a requ de sea nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en genéral qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prôt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.

LIVRES NOUVEAUX.

E soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ou vroges suivants: Lyrozes suivanta; Euvre de Victor Hugo, 8 vols.
L'Amant de la Lune, par C, Paul de Kock, 12 vels.
De P'Allemagne, par Mine do Stacl, 3 vols.
Une Fille du Regent, par A. Dumas, 3 vols.
Les Quarante-Cinq, par do 4 vols.
Louis XIV et son siecle, par do 5 vals.
Mémoires d'un Médecin, pardo 6 vols.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Le Bătard de Mauléan, par do 4 vols.
L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols.
Christine. Drame, par do 1 vols.

Le Batard de Mautean, par do 4 v95.
L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols.
Christine, Drame, par do 1 vols.
Les Deux Dianes, par do 9 vols.
Vingt ans après, suite des Trois
mousquetaites do 1 vols,
Impressions de voyage par do 4 vols
Tséatre d'Education par Mm do 4 vols
Grinis 4 vols
4 vols

Genlis Valentine par Geo. Sand Simon par do Les aventures de Saturin Fichet ou

Les aventures de Saturin Fichet ou la conspiration de la Romatri par Frédéric Soudié
Histoire populaire aucedotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Limie Marco de Saint-Hilaire.
Les bals manqués par Mine la comtesse Dash
Mademoiselle de La Tour du pin par da da da

Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Mémbre de l'Acadómie Française) osc et Blanche

Rose et Blanche
Pauline par Geo. Sand
Jacques par do
Peccenine par do
Vn Roman en voyage par X. B. Saintine
Antoine par do
Le lis dans la vallée par H. de Balzac
Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulté
Le médrein de campague par M. de Balzac
Histoire de la Grandear et de la Dúcedeace_de Cécar
Birotteau par M. de Balzac
La Tache de Saar par le viconte d'Arlincourt
Le Pracureur du Rij par Jules A. David
La Cousine Bette par H. de Balzac.

Le Procureur du 101 par vous. La Cousine Bette par II, de Balzac. JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques.

LIVRES NOUVEAUX.

E Soussigué vient de recevoir de Paris les ou ESoussigne vient de localitation sont class vrages enivants, dont plusieurs sont class

Romans de Voltaire I vol romans de voltaire I vol Contes, Satites, Epitres, Poèsies diverses, Odes, Stances, Poèsies mélées, Traductions, et Inn-tations, par Voltaire I vol Thétire de Voltaire, I vol

La Henriade, poème en dix chants par Voltaire,1 volume

Siècle de Louis XIV par Voltaire Oraisons funcbres de Bossuet Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet Theâtre de J. Racine Theatre do J. Kacine Corinne, on l'Italie, par Madaine de Staël Di l'Allomagne par do do Esprit des Lois par Montesquieu

Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu Œuvres de Mohêre

** de Boileau Sermons et moreaux choisis de Massilliou, pré-cédés de son Eloge Lettres de Madame de Sévigné

Gil Blas par Losage
(Euvres de J. Racme
do Rabelars, 9 vols
Le Plutarque Franç 1 vols
XIV, X, XVI Siècles.

JOHN McCOY,
9, Grande rue St. Jacques.

Montréal, 27 jany.

LIVERS FRANCAIS.

ES ouvrage: français sarvants vioucent d'etre reçus d'et sont a vendre par le soussigné Grande. Rac. St

acques.
Arthur, par Eugéne Sue, 4 vols, 8s.
Deux Histoires 1772—1849.—1.—Aventures D'Her-cule Hardt.—2.—Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols, 4s.
La Vigie de Koat—A en Roman Maritime, par E. Sue

3 vols. 64.

Deleytor Arabian Godolphin, Kardiki par do 1 vol. 2s.

Dely tor Arabian Godolphin, Kardiki par use 1 von 2 m. Plik et Plok par do. 2 s.
Les Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s.
Taérese Dunover, par do. 2 vols. 4s.
Les Mysteres de Paris, par do. 10 vols. 20s.
Latté-aumont, par do. 2 vols. 4s.
Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cevennes, par f..
Suc, 4 vols. 8s
La Conceratcha. par do. 2 vols 4s.
Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe
Legons de Padosophie Intellectuelle et Morale, par do
Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St.-Pierre 3.
JOHN MyCOY.s.

17 déc.

Annuaires, Albums, Souvenirs, Diaries

ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848,

POUR 1848,

E soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suitaints:

Heath's Keepsake for 1818—Edited by the Countess of Blessington, with beautifally finished Engravings.

Book of Beauty or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artiste—Edited by the Countess of Blessington.

Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1818, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.

Blessington, with beautifully finished Engravings.
Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the
first artiste—Edited by the Countess of Blessington.
Fisher's Drawing Room Serap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.
Golden Annual for 1848
Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848.
Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848.
Poole's Gentlemen's Pocket Book
Gontlemen's Pocket Diary Goutlemen's Pocket Diary La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book Pictorial Pocket Book for 1818.

Pictorial Pocket Book for 1818.
Fulcher's Ladier Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1818.
Peacocks Historial Almanack, for 1848.
Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenable pour des Cudeaux de Noel et du jour de l'an.
JOHN McCOY,
NO. Ofrande Bro. 82. Laguese

No. 9 Grande Rue St. Jacques.

ALHANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est a vendre par le soussigné. JOHN McCOY.

LIGNE DE DILIGENCE



villabl prindonthil bl Montreal.

EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION E Soussigné informe le publis qu'il vient d'établir 4 une Ligne de Diligences entre le VILLAGE d'IN-DUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de l'ASSO MPTION. Les voitures seront comfortables, les chevaux excel-lents, et il capère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits.

seront satisfaits.

Les diligences partiront de MONTREAL, tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures, P. M. du VILLAGE, d'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEDDIS 4.7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à PHOTEL QUEBEC, à M. BREAULT, à PASSOMPTION chez Mide MERCIER et au propriétaire au village a Mindustrie. lage d'Industrie.

JOSEPH DESCHAMPS.
Village, d'Industrie, 21 janv. 1m

A LOUER.

MIN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pom-mors, pairiers, ainsi qu'un JARDIN erce une pe-tite MAISON pour la Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, t'aub sarg St. Autoine, voisin de Jos. Donogani, éer, pessession d'unée immédiatement.

S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANCAISES.

Some de Havre pour la vente de MEULES de Mou-lins confectionnées en France et faites au goût du pays, previent les Mestieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser a fai. Chaques meules sont composées que de 5 a 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds auglais elles peuvent ventra aussi de toutes autres dimen-sions. Pour rensequement s'adresser chez messes. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

21 jany.



CHEMIN DE FER

DE MONTREAL A LACHINE. RANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE,

A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme

De Montréal 4 Do Lachine, 91 heures, A. M. 121 heures, P. M. 4 heures, P. M. 81 houres, A. M. 114 houres, A. M. 31 houres, P. M.

PRIX:

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 103d do revenir le même jour, 2s. 6d. } avec bagage jusqu'à 60 lbs.

DEUXIEME CLASSE. A Lachine, 1s. 3d. Do. do et revenir le même jour, 1s. 10½ d

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 74d avec bagage jusqu'd 30 lbs.
Enfans andessous de 12 ans, moitié prix.
Les passagers partant de Montréal a 64 arrivement pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ottawa, et ce av qui partirent de Montréal à 114 arriverent pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIIGENCE

MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET ENIDEUX JOURS. E public est respectueusement informé que les sous-des des out étable une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS

au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la

plus grande attention attention.

W. ROBINSON,
T. & T. LECOMTE,
S. HOUGH,
Agent & Montréal,
Agent aux Trois-Rivières,
O. GOUIN.

3 déc.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN. ADAME ROLLEU a Phonneur d'informer les Da-les mes de Montreal, qu'elle viont d'ouvrir son éta-blissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera chez elle, im grand assortiment d'OBIETS DE MODES, FLEURS FRANCAISES, CHA-PEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHE-VEUX § 6 c., d'après les dernières modes! s'ondres et de Pariss Habillements, 1 ouvrages aus sur com nov. 1817.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

DE MONTRÉAL.

DE MONTREAL.

VIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu leu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé an s'adressant à JONF FROTHINGHAM.

Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délal, et tous eeux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter.

8. JONES LYMAN,

Secrétaire cor.

A VENDRE N emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions a'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU. Thilleur, Rut St. Gabriel, No. 17

MAGASIN

Marchandises Seches.

ROBERT FORESTER a Phonneur de prévenir

Le ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un M (GASIN sur la rue Notre Dame No. 108,
coin de la rue St. Jean-Baptiste, il do il 10 fire de 10 de
un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus
à des prix très rédults parmi lesquels se trouvent les
articles suivans: articles suivans:

articles suivans:
Drap superfin de toutes couleurs
Drap Castor, Trap pilot, Plaid de toute sorte
Cobourg, Orléans, Mérino, Alpacat, Etoffe
Casimire, Couverte, Musseline de laine, Cashmire,
Flanelle, Indienne Gumghane, Toile fine, Velours de
soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet
our Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et
un assortiment général de châles &c. &c.
Montréal, 2 nov. 1817.

AVIS PUBLIC.

Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feue Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de seu J. Bto. DeLorimier, écr., requiert par les présentes tous ceux qui peavent devoir a la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans delai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement. P. Jos. LACROIX.

Laines de Berlin.

Montréal, 14 déc. 1847.

Hulle des Odd-Fellows, Grande Rue St.

Jacques. ADAME WALTON a l'honneur d'ofirir ses remerciments sincères au public, pour l'eurouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers valisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité suprème. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui.

23 nov. 1847.

ECEMMENT reçuset à vendre par les soussignér
les articles suivants, d 10 POUR CENT meilleu
marché que partout allleurs:

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz "
150 do do Havane de meilleur choix
900 boites Cigares ordinaires, 100 par boite
75 do Tabac Cavendish 16
200 do Honey Dew 5
50 do do Jo de livre
15 Hay heads tabac en feuille Virginta
50 boites de Pipes

Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac,
Pipes de goût, Tabac frisé en papier et autre propre pour Pipes de goût, Tabac frisé en papier et autre propre pour un magasin de détails.

-- A T 8 5 1 : -Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & CrE.

AVID.

E MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novem-bre dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du résorier de la Cité et qui la et alors échangea res VIEUX GANTS DE PELLETERIE pour une *** VIECA*** ANTS DE FELLEL FIRE POUR une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange.

Hôtel de ville,
Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CO-TISATIONS, TAXES, ETC.

TISATIONS, TAXES, ETC.

OMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronnée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Colisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Gité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à détaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont averties un de se conformer à cet avertissement, ils sont averties un de se conformer à cet avertissement, ils sont averties un état de quois su Soursiané. tis que des ordres atricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux

Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans de Montréal et des environs qu'ils out ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICE-RIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que Thes, Cafés, Sucres, Epices, Sauces, Marinades, Nouveaux fruits, clc. etc.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, POR-TER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les esses syant ôté récomment achetés et à

Les effets ci-dessus ayant ôté récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme trais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN.

EDITIONS CANADIENNE

LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

ES Soussigués en publiant les cinquiemes éditoise de des Livres d'Ecoles Nationales, ont Pomeur du frir leurs remerciments pour le patronaga litéral que toutes les classes de la société ont bien voule accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quain éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus estaifaisante et la plus évidente que les enterments n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposée avec la plus grande confiance sur la valeur intrinséque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitas de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général duma l'influence de son com à la publication des séries de Livres d'Ecoles Nationales et elles depuis été approuvée par les Eviques da l'Eglias Catholique Romaine, par plusizurs membres influents de l'Egliae d'Angleterre, par le Synode de l'Egliae Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Egliae d'Ecoles, par les ministres liés avec le Free Church, la Egliaes Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Education pour le Canada d'Ecoles, par les Conseils Municipaux de plusieuse District par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants par les grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants que les soussignés ont pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Towniships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été protamé de la manifère la plus emphatique, par La Revue d'Edinbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en de la manifère la plus emphatique, par La Revue d'Edinbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en de la manifère la plus emphatique, par La Revue d'Edinbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaise.

La série consiste dans les ouv arges suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux care-tères et reliés fortement en coton.

Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d.

The Sirat Book of Lessons. 2d.

Schools. 2d.

The First Book of Lessons. 2d.

The Scond Book of Lessons. 7dd.

Sequel to the Second Book of Lessons, now first] introduced into the Canadian series of reprints. 9d.

The third Book of Lessons. 1s. 6d.

The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d.

Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s.

Fh. First Book of Arithmetic. 10d.

Key to ditto. 10d.

Fh: First Book of Arithmetic. 10d.

Key to ditto. 10d.

Elements of Geometry. 10d.

An English Grammar. 9d.

Key to ditto 4d.

A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.

Key to ditto. 1s. 2d.

A Treatise on Mensuration. 1s. 8d.

Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers.

1s. 3d.

An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and

Sacred, with an Outline of Ancient History, by Pro-

An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations nos first introduced. 1s. 3d.

Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canaan and Palestine. Price 7s. 6th cach.

—ALSO—

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted; 10s.

10s. Ces livres forment un système complet d'Education Ca livres forment un système complet d'Education et cenn qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être cousidérés comme parfaitement qualifiés pour entre dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond la science élémentaire, qui suffira amplement pour leur nermettre de suivre arce facilité et profit l'étude importante, des sciences humaines. Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions présentes ont été rêvisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions présentes ont été corrègées. (On fera une réduction la prix très libérale au commerce, aux marchands de ecampagne et aux Instituteurs.

LIVRES D'ECOLES UTILES.

The Canadian Primer.

Masons's Primer-First and Second Reading Books.

First and Second Reading Books.
Marors's Spelling Book.
Webster's Spelling Book.
The English Reader, by Murray.
An Abridgement of English Grammar, by Murray.
Murray's Large Grammar.
The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1 8d., a price which, considering the style of which it is produced and the fact of its extending in nearly 350 pages, it will be allowed is remaskably cheap.

cheap, Welkinghame's System of Arithmetic, new edition,

Welkinghame's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d.

The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound.

The Shorter Catechism. 1jd.

The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d.

A Catechism of Universal History from the earliest agas to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d.

A Catechism of the History of England, 7 1-2d.

The History of England, from the earliest period to the 's succession of life present Majesty, Victoria, 7 1-2d.

History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy--1847, --price 2s, 6d.

An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2.

Estechism of Geography. 7 1-2d.

7 1-2.

A Catechism of Geography. 7 1-2d.
Dictionary of the English Language, Johnston's with
Walker's pronunciations. It contains also a weebslary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a
list of Americanisms, Gallicians, and other words to
be avoided in speaking or writing, and Hulton and
Knight's prounnelation of certain Scripture names, full
bound. Gs.
AUROUS AND RANANCE CANDIAN SCHOOL ATLAS

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS Anmour and Raysay's Caradian School Allas containing the following Maps, finely coloured;
The Western Hemisphere;
The Eastern Hemisphere;
The Europe; Asia; Africa;
The United States;
The whole substantially

America.

The whole substantially

4s. 6d.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book.

The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elucution, Rhetorical Exerdaces, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in clush; 71 20 decision of the Company of the Comp

Astronomy, and a New 7 1-2d. in still cover.

ARMOUR & RAMSAY.

HOTEL DONEGANA

J. M. DONEGANA en offrant ses meilleur reliver of the merciments pour le patronage libéral qu'il a requi
pusqu'à e jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant
complété les arrangements les plus favorables avet es
créanciers, il peut maintenant continuer son spirronable complété les arrangements les plus favorables avec et créanciers, il peut maintenant continuer son spirandis pried plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les supried plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les surommodations étenduce de ret lictel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surront as situation incomparable, tout se réunit pour rendré cet l'Hôtel particulièrement comfortable et agréable pour les fauxilles et les vyageurs par agrément, comme aussi pour les hommes d'affaires. Avec des améliorations constantes et une attentionie cesunte pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Dones gana aspere taériter une bonne part du patronage public. N. B.—M. J. M. D., prend cette occasion de dire que algré la supérierité de son Etablissement, ses charges ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels et rille.